

Doc. 14787
22 janvier 2019

Compatibilité de la charia avec la Convention européenne des droits de l'homme: des États Parties à la Convention peuvent-ils être signataires de la «Déclaration du Caire»?

Amendement¹ n° 29

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 12, ajouter les mots suivants:

«à envisager de prendre leurs distances avec la Déclaration du Caire de 1990 en:».

1. 2019 - Première partie de session

